

## Pouvoir(s) et langues : l'unilinguisme comme instrument de domination

### Résumé :

Dans cet article, nous partons de l'hypothèse que les rapports linguistiques de majoration/minoration trouvent leur fondement mais aussi leur expression dans le substrat des rapports dominant/dominé. Ces liens s'expriment à travers les dynamiques et les conflits du monde social dont ils tracent, sans cesse, les limites de pouvoir(s).

### Abstract:

In this context, our hypothesis shows the linguistic connections linked/related to the majoration/minoration express the linker between the dominant/dominated. Those connections find their explanation and their expression in the dynamics and the conflicts within the social world and which act and move, incessaly, the limits of power(s).

Cet article s'inscrit dans le prolongement des réflexions suscitées par la journée d'étude en sociodidactique, organisée par le laboratoire LISODIP et qui s'intitule : « Paysages minorants, dynamiques et implications ». Dans cette contribution, nous faisons l'hypothèse que les rapports linguistiques liés à la majoration/minoration sont l'expression de rapports dominant/dominé. Ces rapports trouvent leur explication mais aussi leur expression dans les dynamiques et les conflits qui traversent le monde social et qui agissent en déplaçant, sans cesse, le tracé des lignes de « pouvoir(s) ».

Il est remarquable, en effet, que la symbolique du pouvoir a toujours marqué l'histoire des langues. La cosmogonie fondatrice de ces dernières est d'ailleurs construite autour d'une métaphore : celle de la Tour de Babel. On pourrait toujours se demander, à posteriori, ce qui serait advenu du paysage linguistique de l'humanité si le personnage du mythe avait réussi dans sa (con)quête du pouvoir céleste. Dans leur nouvelle condition de félicité et leur statut « olympien », les hommes auraient vu et vécu l'instauration d'un monolinguisme « tranquille ». Mais la Tour s'effondra et le « chaos linguistique (biblique) fut » par l'émergence, à Babylone, de trois groupes de langues : le sumérien, l'akkadien et le hittite puis par d'autres pour arriver, dans l'Irak actuel, à l'anglais... Le cas de la Mésopotamie paraît exemplaire, dans la mesure où « il illustre en effet la coexistence obligatoire, dans un même pays et à travers les temps historiques, de langues d'origine et de niveaux culturels différents », (Villard, 2008, p. 16). La contiguïté de termes antinomiques dans l'expression « coexistence obligatoire » pose, en soi, l'existence de rapports conflictuels entre les langues que seul le pouvoir politique dominant résorbe. De même, l'expression « niveaux culturels différents » signifie que les parlers n'ont pas la même valeur sur le marché linguistique ni le même degré d'intervention. Ces aspects montrent que la minoration n'est pas un processus superficiel, mais qu'il agit dans une logique d'interaction, en profondeur et s'inscrit davantage dans une continuité historique.

## **Les langues : une construction représentationnelle immergée dans le contexte social**

Ce regard en diachronie nous amène à nous interroger sur la nature des liens qui unissent le sujet parlant à la langue. Dans un registre plus synchronique et en partant de l'idée que les langues sont des constructions sociales, on saisit mieux la portée des représentations dans l'élaboration du

paradigme majoration/minoration. Ces dernières, en tant que travail de construction et d'interprétation, tiennent un rôle central quand il s'agit d'aborder les rapports de ce « couple » tant dans sa dimension consensuelle que conflictuelle. « Interpréter le monde, le construire et se construire en le construisant » (Robillard, 2008, p. 87), nous amène à penser que les représentations se déploient par le biais de trois modes agissants: c'est à travers elles que nous donnons du sens au monde, par elles que nous agissons sur lui et à partir de lui que nous nous construisons. Ces trois modes soulignent le degré d'implication des usagers des langues dans la construction des paradigmes représentationnels qui leur permettent d'opérer des hiérarchisations de tout ordre, dont celles liées aux langues. H. Boyer (1991, p. 43-44) a montré à la suite de P. Bourdieu (1982, p. 135) que la langue est un terrain où les agents investissent leurs intérêts et leurs présupposés mais surtout un lieu où s'exerce une violence symbolique, à travers des rapports de force construits sur la stigmatisation et la catégorisation. Ce recentrage dans l'approche des « images linguistiques », en tant que représentations, dans une perspective dialectique fondatrice (1982, p. 44) a amené, grâce à l'apport de Pierre Bourdieu, une certaine sociolinguistique à s'approprier davantage le champ du conflit interculturel. Il a permis, en tous cas, d'interroger autrement les situations liées au contact linguistique générateur de situations diglossiques. Les représentations sociolinguistiques se retrouvent ainsi « investies par le processus de domination (et de dissimulation de cette domination) et pèsent sur ce processus dans le sens de l'infériorisation de la langue dominée » (1982, p. 45). Ces dernières apparaissent sous des aspects multiformes. Elles sont parfois visibles mais évoluent, souvent, masquées et donnent vie autant qu'elles survivent à (de) leur propre image. Les préjugés et les fantasmes, avec leurs effets multiplicateurs « sont partie prenante d'une situation qui engendre et se nourrit d'attitudes apparemment contradictoires mais en réalité convergentes, comme la culpabilisation et l'idéalisation, le dénigrement et la fétichisation, la stigmatisation et la mythification » (1982, p. 45). Autant de manifestations (socio)linguistiques que nous retrouvons dès que nous interrogeons les rapports majoration/minoration sous l'angle identitaire.

Pour Ph. Blanchet (2005), c'est à travers les représentations que se constitue le processus majoration/minoration qui nourrit les stéréotypes. Le paradigme de la majoration regroupe un faisceau de représentations ethno socioculturelles produites par la communauté à travers les pratiques quotidiennes et ordinaires mais aussi par les institutions de pouvoir engagées

dans ce que l'auteur appelle « une affirmative action glottopolitique » (p. 30). Cet imaginaire majoré appellerait, par un effet de réaction « mécanique », la constitution d'un imaginaire minoré car « la minoritarisation d'un groupe ou d'une pratique signifie en miroir la majoritarisation d'autres groupes ou d'autres pratiques » (p. 30).

Il apparaît clairement dans les modèles théoriques de Ph. Blanchet et H. Boyer que la majoration et la minoration sont pensées et « profilées » de manière polarisée et interactionnelle ; ce qui donne naissance, par effet de miroir, à des « identités réactionnelles » (Aït Challal, 2012) qui s'intègrent, par imaginaires interposés, dans une dialectique d'actions-réactions. Ces modèles montrent aussi que la représentation apparaît comme une notion-carrefour, dans la mesure où elle illustre la complexité des processus de minoration/majoration et les dynamiques qu'ils génèrent.

## **Les États-Nations et l'unilinguisme comme emblème de pouvoir**

### **La Tour et la pyramide**

Babel (continuons dans le mythe) ne réussit pas dans sa (con)quête du pouvoir, car intéressé uniquement par la construction de sa Tour, c'est à dire d'une superstructure, mais on sait, depuis l'avènement du matérialisme dialectique et surtout depuis Bourdieu, que l'infrastructure, c'est-à-dire les moyens matériels de production et les agents sociaux chargés de les exécuter sont à la base de tout pouvoir physique ou symbolique. Le premier homme à avoir planté un pieu dans la terre, en disant « cela m'appartient », pour reprendre la formule de Rousseau, a institué, sans le savoir, les premiers rapports « infrastructurels » (de type matériel) de majoration/minoration, rapports qui ont donné naissance, par une (inter)action socio-historique, à des rapports « super structurels » (de type symbolique) de langues dominantes/dominées. C'est la base matérielle qui a servi de substrat à la construction d'une pyramide (son socle est plus large en comparaison avec celui de la tour) dont l'État-nation est l'émanation la plus élaborée et la plus achevée. Ce n'est certainement pas un hasard si les langues des anciens empires coloniaux gardent une position dominante dans le paysage linguistique mondial. La classification opérée par Louis-Jean Calvet dans son modèle gravitationnel (1999) révèle, en effet, que l'anglais occupe une place « hyper centrale » et que d'autres langues comme le français, l'espagnol, l'arabe, le russe et quelques autres sont en position « super centrale ». Ces positions qui expriment

les tendances de développement des plurilinguismes individuels sont le résultat et l'expression de la dimension acquise par les Empires et les États-nations au cours de leur histoire. Les langues sont, dans cette dynamique conflictuelle sociale et politique, un moyen de domination qui s'exprime par des politiques d'intervention (militaire et linguistique), et d'aménagement. L'actualité nous fournit, chaque jour, des exemples pertinents de ces « guerres des langues ». Le russe est passé, en quelques jours, en Ukraine, de seconde langue à langue étrangère avant de devenir une langue nationale et officielle d'un nouveau « pays » : La Crimée. Le processus de « ralliement linguistique » revendiqué par plusieurs régions russophones augure de bouleversements géopolitiques dans cette région du monde et peut-être ailleurs, si nous intégrons l'« effet papillon ». Il en serait certainement autrement si derrière la Crimée il n'y avait pas la Russie et sa puissance militaire.

### **L'unilinguisme « sans concurrence ni déviance »**

Les représentations homoglossiques des États-nations, à travers le syncrétisme : un pays = une langue = un drapeau (Ait Challal, 2014, p. 179) est révélatrice d'un désir d'unification du territoire par la langue. La France à qui nous avons emprunté le modèle jacobin dans le domaine linguistique a mené une politique uni linguiste « linguicide » à l'égard de ses langues « régionales » au cours des siècles. Dans son versant politique, l'unilinguisme se caractérise par un désir d'unification du territoire sous la bannière d'une même langue. Ce qui tendrait à considérer les autres langues présentes comme une menace à l'unité de la nation. Dans son versant idéologique, l'unilinguisme se manifeste par l'attribution de valeurs aux langues, dans le cadre d'une répartition diglossique. La langue « nationale et officielle » est légitimée dans la manifestation de tous ses usages. Ainsi le français se voit paré de traits de « génie », de « beauté » et d'« universalité » alors qu'à l'inverse les autres langues sont réduites à des « parlers locaux » ou pire, des « patois ». Cette axiologisation des valeurs se double d'un fétichisme linguistique (Bourdieu et Boltanski, 1975) qui cultive la pureté de la langue et qui assimile l'hétérogénéité et la variation à des formes de désordre. La langue « est ainsi posée comme idéalement immuable, inaltérable, indépendante pour ainsi dire de la communauté d'usagers et dont l'intégrité est sans cesse menacée... » (Boyer, 2003, p. 52). Ce n'est pas un hasard, note cet auteur, si le verrouillage de la langue par sa grammatisation, son uniformisation et sa célébration officielle se confondent historiquement avec l'âge d'or de l'État monarchique

absolutiste (p. 51). Ce qui laisse apparaître la langue comme un support du pouvoir royal.

La France républicaine n'a pas fait mieux. Il est écrit dans sa constitution (1992) que « La langue de la République est le français ». Si en contrepartie, elle fait l'effort de reconnaître les autres langues, dans le cadre de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, l'intitulé de cette charte ne laisse aucune illusion sur l'état de la hiérarchisation des langues par rapport au français dans la mesure où « il ne tolère qu'un statut (d'une classe politico-administrative inférieure), celui de langue « régionale » (voire « locale ») » (Boyer, 2003, p. 52).

Le cas de l'Algérie n'échappe pas à cette règle. À l'indépendance, le pouvoir de l'époque a érigé la langue arabe comme langue nationale et officielle. Une politique d'arabisation (Dourari, 1996) « tous azimuts », soutenue par un discours minorant à l'égard des autres langues assimilées à des « dialectes » (*lahdja*), sous diverses appellations, (Chachou, 2012) a fini par instaurer un unilinguisme « sans concurrence ni déviance ». Le français, langue concurrente, sera l'objet de plusieurs tentatives de déclassement qui ont commencé avec les débaptisations « précipitées » post indépendance et ont atteint leur apogée avec la dernière loi sur la généralisation de la langue arabe (2002). La reconnaissance de la langue amazighe comme langue nationale, l'intérêt qu'elle suscite dans les débats augurent des changements dans la perception de l'héritage culturel historique de l'Algérie, sans pour autant remettre en cause la suprématie de la langue arabe. Celle-ci, souvent associée à la religion, garde un statut particulier dans la hiérarchie des langues.

## Conclusion

Si les usages sociaux montrent des locuteurs ordinaires alternant et *switchant* avec les langues, en fonction de leurs besoins communicatifs respectifs, l'idéologie linguistique dominante leur délimite, de façon implicite et explicite, les règles qui cristallisent en espaces « fixes » les domaines de ces dernières même si la réalité du « chaos linguistique » (Robillard, 2008) contredit cette vision. Si leur dimension instrumentale leur permet, à travers l'École, les médias et le discours de tous les jours de se déployer et d'orienter la communication sociale dans un sens donné. En tant qu'emblème identitaire, elles restent un lieu de mémoire pour la communauté. Qu'elles soient langues de pouvoir(s) ou langues contre le pouvoir, elles sont prisonnières d'enjeux qu'elles reproduisent à des échelles variées et que la violence symbolique ou la violence tout court rattrape,

un peu partout dans le monde, telle les répliques d'un séisme, depuis la chute d'une certaine Tour et la perte du « monolinguisme originel ».

## Références bibliographique

AÏT CHALLAL S., 2012, *Représentations ethno sociolinguistiques et hiérarchisation de langues en contexte familial et scolaire chez des jeunes locuteurs algériens. Implications didactiques*. Thèse soutenue sous la direction d'A-Y. KARA et de H. BOYER, ENS de Bouzaréah, Alger.

AÏT CHALLAL S., 2014, « Stéréotypes littéraires et images médiatiques dans les perceptions interculturelles. Parcours identitaires et altéritaires », dans *Langues, cultures et médias en Méditerranée*, LACHKAR A. (dir.), Paris, L'Harmattan, p. 175-181.

BLANCHET Ph., 2005, « Minorations, minorisations, minorités : Essai de théorisation d'un processus complexe », dans *Minorations, minorisations, minorités. Études exploratoires*, HUCK D. et BLANCHET Ph. (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 17-47.

BOURDIEU P., 1982, *Ce que parler veut dire*, Paris, Fayard.

BOYER H., 1991, *Langues en conflit*, Paris, L'Harmattan.

BOYER H., 2003, *De l'autre côté du discours, Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L'Harmattan.

CHACHOU I., 2012, « Réflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien », *Socles*, n° 1, revue du LISODIP, ENS, Bouzaréah, Alger.

CALVET L.-J., 1999, *La guerre des langues et les politiques linguistiques*, Hachette Littératures, Paris.

DOURARI A., 1996, « Malaise linguistique et identitaire en Algérie », dans *Linguistique et anthropologie*, LAROUSSE F. (dir.), Cahiers de linguistique sociale, France, Université de Rouen.

DE ROBILLARD D., 2008, *Perspectives alterlinguistiques, Volume 2 — Ornithorynques*, L'Harmattan, Paris.

VILLARD L., (2008), « Le grec et le latin, couple indissociable de langues et de cultures », dans *Langues dominantes. Langues dominées*, VILLARD L. et BALLIER N., Rouen, P.U.R.